du bois d'oeuvre de la Colombie-Britannique, et l'accord conclu avec la Corée aux fins d'abaisser les droits de douane sur le colza et de créer de nouveaux débouchés pour la houille de la Colombie-Britannique. Notre commerce avec la Chine profitera d'un financement supplémentaire de 350 millions de dollars sans intérêt pour appuyer les achats au Canada de biens et de services.

La visite du premier ministre a été d'une importance capitale en ce qu'elle a permis de nouer de nouvelles amitiés et d'instaurer un climat de compréhension entre les deux pays, car c'est en nous appuyant uniquement sur la connaissance et le respect mutuels que nous pouvons espérer établir les fondations pour des possibilités accrues de commerce et de placements sur les deux côtés du Pacifique.

[Français]

LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE

LA CONCLUSION D'UNE ENTENTE AVEC LE JAPON

Mme Suzanne Duplessis (Louis-Hébert): Monsieur le Président, le premier ministre a annoncé récemment que les gouvernements canadien et japonais avaient conclu une entente bilatérale sur la coopération en matière de sciences et de technologie.

Cette entente précise nos objectifs dans ce domaine et prévoit l'adoption d'une grande variété d'initiatives conjointes, sources de retombées économiques intéressantes pour le Canada et le Japon. Ces ententes se sont toujours avérées très profitables pour le Canada: Quelque 75 projets conjoints ont déjà fait l'objet d'un tel processus consultatif.

Notre gouvernement reconnaît l'importance de la recherche et du développement pour l'avenir du Canada et il continuera, par conséquent, à favoriser la croissance et l'entrepreneurship dans ce domaine.

En tant que députée d'une circonscription où le secteur technologique occupe une place prépondérante, je me réjouis de cette entente.

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LE DROIT DES FRANCOPHONES À DES PROCÈS DANS LEUR LANGUE

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, le 15 avril dernier, j'ai soulevé à la Chambre la question de deux accusés francophones de Terre-Neuve qui ont cherché le droit de plaider, d'avoir un procès en français. Pour la première fois dans notre histoire, notre gouvernement a intenté le procès contre leur droit d'avoir leur procès en français.

J'ai appris ce matin que maintenant ces deux accusés font appel de cette décision et que le gouvernement fédéral insiste pour que le procès continue en anglais, sans avoir obtenu la décision d'une Cour d'appel sur la question d'avoir le droit de plaider en français.

Questions orales

Monsieur le Président, c'est là une position honteuse de la part de notre gouvernement et je fais appel au ministre de la Justice (M. Crosbie) pour qu'il change sa position.

[Traduction]

L'IMMIGRATION

LA RÉVOCATION DU PERMIS D'UNE FEMME BATTUE

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, le 30 avril Emploi et Immigration Canada a envoyé une lettre à M^{me} Helga Muselmann, de Hawkesbury, en Ontario, lui annonçant qu'elle avait un mois pour quitter le pays parce que son mari et elle étaient en violation de permis ministériel

La violation en question est que le mari a été reconnu coupable d'un délit. En effet, il a battu sa femme, et celle-ci a avec raison porté plainte à la police. Et voici que cette femme est chassée du pays parce qu'elle a rapporté que son mari la battait.

Je prie le ministre d'État chargé de l'Immigration (M. McLean), qui est aussi chargé de la Condition féminine, de prendre les mesures qui s'imposent afin que Helga Muselmann et ses enfants puissent rester au Canada. Autrement, toutes les immigrantes vont conclure que si leurs maris les battent elles feraient mieux de ne pas s'en plaindre, sans quoi elles seront déportées par le gouvernement.

L'ÉCONOMIE

L'AMÉLIORATION DE LA SITUATION EN SASKATCHEWAN

M. Don Ravis (Saskatoon-Est): Monsieur le Président, j'ai le plaisir d'avoir quelques bonnes nouvelles à partager. Je veux en effet signaler aujourd'hui à la Chambre les dernières réussites économiques du gouvernement. Le taux d'escompte de la Banque du Canada établi hier est le plus bas depuis 1978. Le taux d'inflation au Canada a baissé à 3.9 p. 100 pour le mois d'avril, et le taux de chômage est à son plus bas en quatre ans à 9.6 p. 100.

Ces chiffres ont de quoi réjouir tous les Canadiens, mais je vais m'attarder un instant sur ma propre province de Saskatchewan. Dans cette province, notre gouvernement a créé 21,000 nouveaux emplois. L'économie est en plein essor. Les faillites ont diminué de 10 p. 100 l'année dernière, et les exportations pour le premier trimestre de 1986 ont augmenté de 12.7 p. 100 par rapport à la même période de l'année précédente. Les mises en chantier de logements ont augmenté de 32 p. 100 en avril par rapport à avril 1985, et le nombre des nouveaux permis de construction grimpe en flèche.

• (1115)

Peu importe ce que l'opposition veut faire croire aux Canadiens, ces faits parlent d'eux-mêmes. Notre politique économique donne des résultats, et c'est ce qui compte.